

projet au chemin de Chalet-de-Pra Roman douze nouveaux bâtiments locatifs

La Ville propose d'accorder un droit de superficie à la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA) pour construire 88 logements à loyer contrôlé à proximité du Chalet-à-Gobet. Les premiers bâtiments pourraient être disponibles fin 2017.

La parcelle n° 15'323, au chemin du Chalet-du-Pra Roman, fait partie des terrains qui ont été identifiés dans le but de construire, à Lausanne, 3000 nouveaux logements respectant les critères du développement durable. Elle se situe dans un secteur en plein développement, à 875 mètres d'altitude, offrant de très belles vues en direction des Préalpes. L'appel d'offres lancé aux investisseurs fin 2012 a été remporté par la CODHA. Puis un concours d'architecture, en 2013, a permis de désigner le projet « Woodstock » du bureau lausannois Pont12 architectes.

La CODHA, coopérative à caractère associatif, souhaite développer ce nouvel écoquartier en intégrant les futurs habitants-coopérateurs au processus de développement du projet et à la gestion par la suite. Ceci dans le but de favoriser une vie de quartier participative et conviviale.

La Municipalité sollicite du Conseil communal l'autorisation d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie à la CODHA ainsi qu'un cautionnement solidaire participant à la maîtrise des loyers. De plus, la Municipalité fera l'acquisition de parts sociales, lui permettant d'attribuer directement quinze logements selon ses propres critères.

Les douze bâtiments comprendront 88 logements à la dimension échelonnée entre 2,5 et 6,5 pièces, ainsi que trois zones d'activités, deux chambres d'amis, deux salles communes et un parking souterrain de 84 places. Le loyer moyen des appartements s'élèvera à CHF 260 par mètre carré par an, soit environ CHF 1720 par mois pour un 3,5 pièces de 79 m². La construction respectera les objectifs de la « Société à 2000 Watts », le maître de l'ouvrage s'étant engagé à satisfaire aux exigences du label Minergie-P-Eco.

Le dossier de mise à l'enquête a été déposé le 18 décembre 2014. Sous réserve de l'obtention du permis de construire et de l'octroi du droit de superficie, le chantier pourra s'ouvrir à l'automne 2015. Les bâtiments seront livrés, par étapes, dès l'automne 2017.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Dario Taschetta, la CODHA, 022 748 48 50**

Le préavis n° 2015/17 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 30 mars 2015